



Minister for
International Trade

Ministre du
Commerce extérieur

COMMUNIQUÉ

N^o 176

Le 11 septembre 1987

LA MAJORITE DES CANADIENS RESTENT FAVORABLES AU LIBRE-ECHANGE

Un sondage réalisé pour le compte du ministère des Affaires extérieures indique que la majorité des Canadiens continuent d'être en faveur d'un accord de libre-échange avec les États-Unis.

Cette enquête, effectuée par Decima Research de Toronto entre les 19 et 30 août, révèle que 50 pour cent des Canadiens estiment que la conclusion d'un accord de libre-échange avec les États-Unis est une bonne ou très bonne initiative, 44 pour cent y étant défavorables ou très défavorables.

Ces résultats sont statistiquement très proches des réponses aux mêmes questions posées dans un sondage mené entre le 27 mai et le 7 juin. Cinquante pour cent des personnes interrogées s'étaient alors prononcées en faveur de l'accord et 43 pour cent avaient indiqué leur opposition.

Invités à formuler les principaux critères sur lesquels se fonde leur opinion, 94 pour cent des personnes interrogées ont évoqué la capacité du Canada de poursuivre certains programmes gouvernementaux actuels, par exemple l'assurance-chômage et l'assurance-maladie. Soixante-six

.../2

Canada

pour cent ont estimé que ces programmes seraient maintenus après la conclusion d'une entente.

Quatre-vingt-quatorze pour cent ont souligné l'importance d'un accord juste et équitable pour les deux parties et 45 pour cent ont exprimé l'avis que telle serait probablement l'issue des négociations.

Autre facteur important, mentionné par 93 pour cent des personnes interrogées : celui du respect de l'accord par les États-Unis. Cinquante-quatre pour cent se sont dits confiants que ce serait le cas.

Quatre-vingt-treize pour cent ont affirmé que l'amélioration de la situation de l'emploi était un important facteur à prendre en considération et 54 pour cent ont estimé que, dans l'ensemble, un accord de libre échange serait bénéfique à cet égard. Cette proportion n'a pas changé depuis le sondage du mois de juin.

De façon générale, le sondage du mois dernier ne fait pratiquement pas apparaître de changement de position depuis le mois de juin sur des questions telles que l'investissement étranger, plus de 70 pour cent des personnes interrogées continuant de croire que certaines restrictions devraient s'appliquer aux investissements américains dans certains secteurs de l'économie.

On estime que la marge d'erreur dans les résultats du sondage s'établit à 3,2 pour cent dans 19 cas sur 20. Le sondage a été effectué par téléphone auprès de 1 200 personnes de toutes les régions du Canada.

Pour de plus amples renseignements, prière de s'adresser au Groupe de communication sur le commerce extérieur au numéro 993-6463.